



AGENDA

Lundi 4 septembre

Rentrée scolaire. Voir page 2.

Samedi 9 septembre

- 10H30 : réunion d'information école élémentaire.

- 14H-18H : Forum des associations, gymnase.

- 20H45 : Théâtre par la Cie des Hermines. Voir tract joint.

Mardis 12 et 26 septembre

Balade pour tous : 2 circuits au choix. Départ 9H45 devant la Mairie. Bernard (06 63 65 99 96).

Mercredi 13 septembre

Balayage des caniveaux. Ne laissez pas vos véhicules en stationnement le long des trottoirs.

Dimanche 17 septembre

Ouverture de la chasse. Soyez vigilants, restez sur les chemins, ne pénétrez pas dans les bois privés. Les battues au gros gibier sont signalisées par des panneaux à l'entrée des chemins.

Mercredi 20 septembre

Atelier musical, 15H, médiathèque, voir page 2.

Samedi 23 septembre

Jeux intervillages. Feu d'artifice à 22H. Inscriptions en Mairie jusqu'au 10 septembre. Voir tract joint.

Vendredi 29 septembre

Spectacle de marionnettes « Mahabarhata » par la Cie Katkatha, voir page 3.

Dimanche 1^{er} octobre

Spectacle « Hêtre » solo de danse aérienne et fanfare dans la forêt de Cheptainville. 14H.

CONSEIL MUNICIPAL

Lors de sa séance du 4 juillet dernier le Conseil Municipal a notamment :

- adopté le principe de remboursement aux collégiens d'une partie de leur carte de transports scolaires. En effet, jusqu'à présent les collégiens accueillis au collège St Exupéry de Marolles bénéficiaient d'un circuit spécifique de transports scolaires.

À compter de la prochaine rentrée scolaire, certaines modifications seront apportées tant au niveau du fonctionnement des lignes de transports scolaires vers le collège et les lycées d'Arpajon que celui lié à l'acquisition des cartes de transports. Le STIF (Syndicat ayant compétence en matière de transports collectifs de la région parisienne) ayant acté la fusion de la ligne régulière vers la gare de Marolles avec celle spécifique de transport scolaire vers le collège St-Exupéry de Marolles, les collégiens et les adultes cohabiteront désormais dans les mêmes véhicules. Cette décision a été adoptée dans le but de pérenniser la desserte vers la gare de Marolles. La procédure d'acquisition des cartes de transport a été modifiée puisque dorénavant les familles doivent s'acquitter auprès du transporteur de l'intégralité de la somme due, soit 122 €, et la Mairie procède ensuite à un remboursement partiel en fonction du quotient familial. Le barème de remboursement est le suivant :

Quotient 1 (65%)	79,30 €
Quotient 2 (55%)	67,10 €
Quotient 3 (45%)	54,90 €
Quotient 4 (35%).....	42,70 €
Quotient 5 (25%).....	30,50 €
Quotient 6 (15%).....	18,30 €

- procédé à l'acquisition de la parcelle cadastrée AB207 située chemin du potager. La vente de cette parcelle de terrain étant susceptible de porter atteinte à sa vocation agricole, la Mairie a décidé son acquisition pour un montant de 15 100 € hors frais de notaire.

- décidé l'incorporation dans le domaine communal d'une parcelle de terrain cadastrée A434 située le long de la RD449 (bois) dont les propriétaires, malgré toutes les recherches effectuées, sont inconnus.

- désigné les représentants au sein du comité consultatif « Affaires scolaires » :

1) Membres du Conseil Municipal : Edith Bellec, Kim Delmotte, Frédéric Dupont, Marc Mariette et Céline Huguet,

2) Membres extérieurs : Elisabeth Agostini, Christelle de Grammont, Véronique Gruszczynski, Dominique Lesimple, Edwige Peresse et Lydie Voise.

TRAVAUX DE VOIERIE SUR LA COMMUNE

Des travaux de signalisation routière tant horizontale que verticale sont en cours sur diverses voies de la commune. Ces travaux devraient être terminés mi septembre. Il est demandé que cette signalisation soit impérativement respectée, des contrôles avec verbalisation seront effectués régulièrement par les services de gendarmerie.

TRANSPORTS EN COMMUN

Dès le 4 septembre, il va avoir du changement !

- La ligne Cheptainville <—> Marolles devient la ligne 101 (anciennement ligne 102A).

Notre navette vers la gare est pérennisée et est prolongée jusqu'au collège Saint-Exupéry. Les collégiens de Cheptainville devront prendre cette ligne pour rejoindre leur école.

- La ligne Arpajon <—> Lardy devient la ligne 104 (anciennement 10.12)

Les nouveaux horaires seront disponibles sur le site internet de la commune.

MAISON CITOYENNE D'ACCÈS AU DROIT ET À L'EMPLOI

Des permanences juridiques sont régulièrement organisées sur différentes communes de l'Arpajonnais et ouvertes à tous ses habitants.

Renseignements au 01 69 78 09 19.

ATELIER PRÉVENTION SÉNIORS LES RISQUES ROUTIERS

Mardi 12 septembre, 9H30-11H30

Lieu : Maison Citoyenne de l'Accès au Droit et à l'Emploi, 4 rue du Docteur Verdié à Arpajon.

Informations et inscriptions (places limitées) au : 01 69 78 09 19 ou mcade@coeuressonne.fr

TICKETS CINÉMA

Nous vous rappelons que le C.C.A.S. revend des **places de cinéma au tarif unitaire de 4 €** aux jeunes étudiants cheptainvillois âgés de 11 à 20 ans. Vente des tickets **tous les mardis à partir de 17H.**

CCAS : BONS ÉPICERIE

Nous vous rappelons que les Cheptainvillois aux revenus modestes peuvent prétendre aux « Bons Epicerie » d'une valeur de 30 € reconductibles. Pour cela le calcul du quotient familial est indispensable. Depuis le 1^{er} janvier 2017, ce quotient a été revu à la hausse : 750 € pour une personne. N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec le CCAS.

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

La révision des listes électorales est ouverte à ceux et celles qui ont acquis, depuis la dernière révision des listes électorales, l'aptitude à figurer sur ces listes et qui possèdent dans la commune leur domicile légal ou une résidence prescrite par la loi. Si tel est votre cas, pour pouvoir voter à Cheptainville, **vous devez vous faire inscrire, en Mairie jusqu'au 31 décembre**, délai de rigueur avec :

- Pièce d'identité (carte d'identité ou passeport).
- Justificatif de l'attache avec Cheptainville (quittance EDF, ou de téléphone...).

Les ressortissants de l'Union Européenne sont également admis à pouvoir être inscrits sur les listes électorales munis de leur titre de séjour et du justificatif de l'attache avec Cheptainville.

LA MÉDIATHÈQUE

• **Mercredi 20 septembre de 15H à 16H : atelier musical** avec Clément Caratini, clarinetriste et Fitzgerald Berthon, comédien. Il s'agira d'un temps d'échange et de découverte ludique autour du répertoire du Concert de Poche programmé le 22 septembre à Marolles (Raphaël SÉVÈRE, clarinette ; Victor JULIEN-LAFERRIÈRE, violoncelle et Adam LALOUM, piano). A partir de 6 ans.

• **Samedi 7 octobre à 19H : pour fêter l'ouverture de saison des médiathèques de Cœur d'Essonne Agglomération nous vous invitons à participer à un café à écrire avec le Théâtre du menteur.** Le principe : vous choisissez d'être auteur ou acteur. Les auteurs écrivent sur des consignes (jeux à écrire, de 7 à 15 minutes chacune, de petites formes). Simultanément, les acteurs, guidés par le metteur en scène, mettent en voix et en espace ces écritures de l'instantané. Et la fin de soirée offre le spectacle écrit, répété, joué, le plus rapide de l'histoire du théâtre ! Et pour parfaire ce moment chacun est invité à apporter une quiche, un gâteau, une bouteille à partager ! A partir de 12 ans. Sur inscription.

Mardi de 16H à 19H

Mercredi de 10H à 12H30 et de 15H à 18H30

Samedi de 10H à 12H30

Espace La Parenthèse - Rue du Village. **Téléphone** : 01 64 56 18 70. **Mail** : mediatheque@cheptainville.fr

L'inscription est gratuite. Munissez-vous d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

RENTRÉE SCOLAIRE : LUNDI 4 SEPTEMBRE

ÉCOLE MATERNELLE

Les enfants qui entrent en petite section seront accueillis à 9H30 ce jour là.

Les enfants de grande et de moyenne sections sont attendus pour 8H30.

Seuls les parents de PS seront autorisés à pénétrer dans l'école, le jour de la rentrée.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Les apprentis sorciers reprennent le chemin de l'école le lundi 4 septembre dès 8H20. A titre exceptionnel, seuls les parents de CP pourront accompagner leurs enfants jusqu'aux portes des classes.

Les CE1, CE2 et CM1 finiront à 15H le mardi et le vendredi.

Les CM1/CP, CM2/CP et CM2 finiront à 15H le lundi et le jeudi.

Réunion d'information générale : samedi 9 septembre à 10H30.

SERVICES PÉRISCOLAIRES

Pour tout renseignement concernant la restauration et la garderie, veuillez contacter le service périscolaire soit par téléphone au 01 64 56 29 01 ou par mail à cantine@cheptainville.fr.

CENTRE DE LOISIRS DE LARDY

Les familles dont les enfants seront amenés à fréquenter le centre de loisirs de Lardy, que ce soit pendant les vacances ou les mercredis après l'école, doivent constituer un dossier d'inscription. Celles qui ont reçu directement ce dossier par le biais du centre de loisirs, considérant qu'ils y étaient déjà inscrits précédemment, **doivent le retourner complété en Mairie et non directement au centre de loisirs.** Les autres familles sont priées de venir récupérer le dossier et de le restituer également en Mairie.

PARTICIPATION FORFAITAIRE POUR LES ÉTUDIANTS

Le CCAS accorde une aide forfaitaire à tous les étudiants âgés de moins de 26 ans au 31 décembre 2017. Cette aide s'élève à 150 €.

Afin d'en bénéficier les intéressés devront fournir leur dossier complet **avant le 15 novembre** composé :

- d'un imprimé délivré en Mairie dûment complété,

- d'un certificat de l'établissement prouvant que l'étudiant a bien acquitté ses droits d'inscription,

- d'un relevé d'identité bancaire au nom du bénéficiaire.

Pour les apprentis et élèves en alternance, la participation forfaitaire annuelle s'élève à 75 €. Pour en bénéficier les intéressés ne devront pas percevoir un salaire supérieur à 50% du SMIC et devront fournir outre les documents ci-dessus, une copie de leur contrat de travail.

LANGUE DES SIGNES

Une nouvelle activité à la rentrée. Si vous avez envie de vous initier à la langue des signes, c'est maintenant possible à Cheptainville.

Les cours auront lieu, les jeudis à 20H à la médiathèque, à partir de 7 ans.

Pour tout renseignement supplémentaire, venez au forum des associations.

AVENIR SPORTIF CHEPTAINVILLOIS

La section gym agrès « jeunesse » a réalisé son projet : participer au championnat national de notre fédération le 23 juin 2017 grâce à la générosité de tous. Merci à toutes les personnes qui nous ont soutenus lors de la fête du village (sans oublier les forains et le club des boutons d'or) en s'arrêtant à nos stands et/ou en participant à notre repas champêtre.

La saison 2017/2018 va débuter. Nous vous attendons le 9 septembre 2017 lors du forum des associations pour vous renseigner sur nos différentes activités (mais aussi sur notre mission de bénévolat), vous inscrire ou vous réinscrire.

Message important : certificat médical.

° Le certificat n'est plus demandé pour les enfants de moins de 6 ans.

° Pour les anciens adhérents « loisir » : il reste obligatoire, mais est valable trois ans avec comme point de départ le 1^{er} juillet 2016.

° Pour les nouveaux adhérents loisir : il sera exigé.

° Pour les adhérents compétition et la section tennis : la mention en compétition doit impérativement figurer sur le certificat médical (au tennis licence commune compétition ou loisir).

Les licenciés 2016/2017 n'ont pas à fournir de certificat pour 2017/2018 (sauf pour la section tennis si cette mention ne figurait pas l'an dernier).

Pour tous les anciens adhérents de plus de 6 ans un questionnaire transmis avec le dossier d'inscription sera à compléter et une attestation sur l'honneur devra être remise rapidement au club.

L'activité éveil multisports réservée aux jeunes enfants a besoin de vous !

Nous recherchons des bénévoles pour l'installation des parcours (utilisation de modules légers), mais également pour la surveillance des enfants pendant les séances. Retraités venez renforcer notre équipe ! Plus nous serons, plus la contrainte sera moindre.

Contact : Patricia Vollet : 01 64 56 27 65 ; avenirsportifcheptainvillois@gmail.com ou lors du forum des associations au gymnase samedi 9 septembre de 14H à 18H.

Je compte sur vous. La Présidente Patricia Vollet.

ASSOCIATION L'ART ET CRÉATIONS

L'heure de la rentrée a sonné et il est temps d'organiser ses activités pour la saison prochaine. L'art et créations propose aux adultes et aux enfants différents ateliers, avec des horaires adaptés, accessibles aux débutants comme aux adhérents plus expérimentés : Art floral - art culinaire - couture/broderie - dessin - découverte - encadrement - graff - mosaïque - poterie (avec un nouveau professeur) - musique (musiques actuelles ou chorale) - tapisserie d'ameublement.

Venez vous inscrire au forum des associations qui aura lieu le 9 septembre de 14H à 18H au gymnase.

Nous serons ravis de vous y accueillir ! Les animateurs et responsables d'activités seront là pour vous donner toutes les informations que vous pouvez souhaiter et vous communiquer les calendriers des ateliers.

CHAMPS DE LA MARIONNETTE

VENDREDI 29 SEPTEMBRE, 20H30, ESPACE OLYMPE DE GOUGES À ST-GERMAIN-LES-ARPAJON

« MAHABARHATA » PAR LA COMPAGNIE KATKATHA

La Compagnie THE KATKATHA PUPPET ARTS TRUST, compagnie indienne, se produit pour la première fois en Europe pour 4 représentations dont 2 au festival mondial de la marionnettes à Charleville-Mézières.

Explorant les dilemmes intérieurs de 14 personnages choisis dans l'épopée hindoue qui raconte la guerre entre deux familles pour la propriété d'une terre au Nord du Gange, cette version contemporaine se penche sur notre monde polarisé et conflictuel.

Tarif préférentiel pour les Cheptainvillois : 4 €, gratuit - de 6 ans.

Réservations : 01 64 26 14 15 ; culture@ville-sgla.fr

HAPPY SCHOOL MAROLLES LET'S SPEAK ENGLISH

Apprendre l'anglais naturellement et en s'amusant sous forme de bain linguistique avec des méthodes dynamiques, interactives et ludiques pour tout type de public. Animation enfant à partir de 3 ans, conversation ados, cours anglais adultes. Nouveau : Happy School se met à l'espagnol.

Renseignements : Happy school de Marolles, tél : 07 68 96 49 79, courriel :

happyschooldemarolles@hotmail.fr

Site internet : www.happyschool91.fr

FOIRE AUX HARICOTS ARPAJON

DU 15 AU 17 SEPTEMBRE

Le 1^{er} invité d'honneur de la Foire aux Haricots sera la Bretagne ! La mascotte Harry Cot, avatar des outils e-media de communication, a déjà sorti le chapeau pour l'occasion. La région sera présente à de nombreux endroits sur la foire au « Village de la Gastronomie », à l'Espace culturel, et au Jardin breton, version 2017 du « Potager sous les pavés ». Cet espace participatif portera sur 4 thèmes : « Bretagne magique », « Objets échoués », « Plage détente » et « Contenants détournés ». Des ateliers « Do it yourself » (faites-le vous-même) seront aussi organisés. Autre nouveauté : un grand jeu-rallye « Espace Game » permettra aux joueurs de découvrir la ville, son patrimoine et sa foire, à travers une histoire à énigmes...

Vendredi : 15H-24H

Samedi et dimanche : 10H-24H

Renseignements : www.arpajon91.fr

15^{ÈME} ÉDITION DE LA VALDORGIENNE

DIMANCHE 17 SEPTEMBRE

16km à pied ou à vélo.

Départ d'Arpajon, arrivée à Morsang-sur-Orge.

Rendez-vous au parc du Château de Morsang-sur-Orge le matin de la course entre 7H30 et 8H30 pour inscription et/ou retrait des dossards.

Inscriptions sur www.coeuressonne.fr
Gratuit et ouvert à tous, venez déguisés !

INFORMATIONS PERMANENTES

COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES ET TRI SÉLECTIF

Ordures ménagères : mardi à partir de 11H.

Emballages : vendredi matin.

Déchets végétaux : **vendredis 1^{er}, 15 et 29 septembre.**

Papiers et verres : 5 bornes d'apport volontaire sont installées Zone d'activités du Charbonneau, route de Marolles, parking des écoles, parking du Cimetière et parking de la Mairie.

Conteneur à vêtements : Zone d'activités du Charbonneau.

Encombrants : gratuit, sur demande au N° vert 0 800 293 991 (collecte le mercredi).

Déchèterie d'Égly rue des Meuniers :

Tél : 06 71 20 72 79.

Lundi : fermé,

Du mardi au samedi : 9H-12H/13H-18H,
Dimanche et jours fériés : 9H-12H.

Fermeture les 25 décembre, 1^{er} janvier et 1^{er} mai.

Déchèterie de Lardy, rue Jacques Cartier :

Lundi, mercredi, vendredi, samedi : 9H-12H/13H-18H,

Dimanche et jours fériés : 9H - 12H

Vous devez vous munir de la carte d'accès aux déchèteries du SIREDOM.

Informations :

www.coeuressonne.fr, rubrique *Déchets*.

Ouverture de la Mairie

Lundi : de 9H à 12H et
de 15H à 18H15

Mardi de 15H à 18H45

Mercredi : fermée

Judi : de 9H à 12H et
de 15H à 18H15

Vendredi : de 15H à 18H15

Samedi : de 9H30 à 11H30

Tél : 01 69 14 82 12

Fax : 01 64 56 26 13

Courriel : accueil@cheptainville.fr

Service urbanisme

Accueil du public : uniquement sur rendez-vous les lundis et vendredis de 15H à 18H. Contactez le 01 69 14 89 74 pour obtenir un rendez-vous.

CHEPT'INFOS

Contact : Catherine Vatier

catherine.vatier@cheptainville.fr

Site : www.cheptainville.fr

RECENSEMENT CITOYEN

Présentez-vous à l'accueil de la Mairie avec une pièce d'identité, votre livret de famille et un justificatif de domicile dans le trimestre suivant vos 16 ans.

PERMANENCES DE VOS CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

Dominique Bougraud et Alexandre Touzet, élus du canton d'Arpajon, répondent à vos questions sur rendez-vous à la Maison Départementale des Solidarités, 25 bis route d'Égly à Arpajon. Contactez le 01 77 58 12 36.

RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES (R.A.M.)

Vous recherchez une assistante maternelle, contactez la responsable du relais du secteur de Cheptainville : Isabelle BEDEL au 01 64 95 44 37.

MAISON MÉDICALE 2 RUE DES CORMIERS

- Karine et Guillaume BOUSSARDON, kinésithérapeutes, consultent au cabinet et à domicile.

Tél. : 01 64 91 26 32 .

- Marie AUVRAY, ostéopathe, consulte sur rendez-vous.

Tél. : 06 20 21 23 81.

L'ASSOCIATION DE GARDE À DOMICILE DU VAL D'ORGE

L'AGDVO a changé de nom et se nomme désormais : La SOURCE 91 "Service d'Aide à la Personne".

Cette association agréée intervient auprès des personnes, âgées, en situation de handicap, malades ou rencontrant des difficultés passagères. Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9H à 12H et de 13H30 à 17H.

Adresse : 4, rue Henri Barbusse 91290 Arpajon. Tél : 01 64 90 97 08
courriel : contact@lasource91.fr

DON DU SANG

• **Lundi 4 septembre de 15H à 20H**
46 avenue Hoche, Salle Saint Sauveur
Arpajon

• **Mardi 12 septembre de 15H à 20H**, Salle polyvalente, Maison Neuve, av de la Commune de Paris, derrière Aldi Marché
Brétigny-Sur-Orge

• **Mercredi 20 septembre de 16H à 20H**, Espace Olympe de Gouges, Rue René Dècle
Saint Germain-lès-Arpajon

Infos : www.dondusang.net



URGENCES SANTÉ

PHARMACIES DE GARDE

DIMANCHE 3 SEPTEMBRE

Pharmacie GIMENEZ

16, place du Général de Gaulle
ARPAJON, 01 64 91 00 71

DIMANCHE 10 SEPTEMBRE

Pharmacie JARNOUX-GERVAIS

55, Grande Rue
ARPAJON, 01 64 90 00 22

DIMANCHE 17 SEPTEMBRE

Pharmacie SCHOM

27, place du Marché
ARPAJON, 01 64 90 00 15

DIMANCHE 24 SEPTEMBRE

Pharmacie TACONNET

60, chemin de la Garenne
LA NORVILLE, 01 64 90 39 39

DIMANCHE 1^{ER} OCTOBRE

Pharmacie LE HOUEROU

8, place de la Commune de Paris
ITTEVILLE, 01 64 93 15 62

Pour connaître les pharmacies de garde de nuit, présentez-vous au Commissariat d'Arpajon muni de l'ordonnance et d'une pièce d'identité. Tél. : 01 69 26 19 70.

NUMÉROS D'URGENCE

• **Médecins week-end et jours fériés** : 01 64 46 91 91

• **S.O.S Médecins** : 3624 / 0826 88 91 91

15 : urgences médicales - SAMU

17 : Police / **18** : Pompiers

112 : Numéro d'urgence européen

119 : Enfance maltraitée

116 000 : Enfants disparus.